

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9 chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize
Le quatre mars à vingt heures trente
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, Maire.

Accusé de réception en préfecture
037-213700081-20160304-DE20169-DE
Date de télétransmission : 10/03/2016
Date de réception préfecture : 10/03/2016

Date de convocation :

26-02-2016

Etaient présents : Gisèle DUTERTRE, Christian MARCHAND, Pierrette AVENET, Fabrice AUGER, Marie-Christine RICHER, Alain HARDOUIN, Martine VILLAIN-DELARUE, Christophe TROCHOU, Anne COPPE, Marie BAUDRIER, Sébastien LABESSE, Frédérique MONGIN, Hubert de l'ESPINAY, Pascaline PAUVERT, Jérôme MARTIN, Nathalie GARNIER, Véronique VASSELIN, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 23

Présents 19

Votants 23

Secrétaire : Monsieur Olivier LATOUR

Madame Pascaline PAUVERT ayant donné pouvoir à Mr Sébastien LABESSE

Madame Bernadette THEODET ayant donné pouvoir à Mme Marie-Christine RICHER

Mr Claude GUINOIS ayant donné pouvoir à Madame Frédérique MONGIN

Mr Didier ROCQUE ayant donné pouvoir à Mr Olivier LATOUR

2016-9 Tarification du prix de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 2017

Monsieur Christian MARCHAND, adjoint en charge de l'Eau et de l'Assainissement expose la proposition de la Commission Eau et Assainissement, qui s'est réunie le 01 mars 2016, de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs Eau potable et Assainissement pour l'année 2017, identiques à ceux de 2016.

TARIFS POUR LES PARTICULIERS

Eau potable

- part fixe, compteur principal	68.00 €
- part fixe, compteur secondaire	38.00 €
- le m3	0.92 €

Assainissement

- part fixe, compteur principal	60.00 €
- le m3	0.81 €

TARIF POUR LES ENTREPRISES : le critère pour bénéficier de ce tarif est d'utiliser l'eau dans son processus de transformation.

Eau potable

- part fixe, compteur principal	68.00 €
- le m3	0.45 €

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Jean-Jacques MARTIN

Date de transmission à la Préfecture 10 MARS 2016
Date de publication 10 MARS 2016